

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation N°
Voiture de tourisme	CHEVROLET	Corvette Stingray modèle 1Y237 (dès No de châssis 1237K7)	CH 0336 08

Constructeur	CHEVROLET MOTOR DIVISION of G. M. C. Warren, Michigan (USA)		
Identification	"Corvette 1Y237" et "CH 0336 08" sur la plaquette du constructeur "1237K .." devant le No du châssis		
Plaquette constr.	à gauche, sous le capot		
N° du châssis	" X " à gauche, derrière le pare-brise sur le montant du toit		
Ident. du moteur	" X " à droite, à l'avant en haut sur le bloc, derrière la pompe à eau (frappé par l'importateur)		
Importateur princ.	GENERAL MOTORS SUISSE SA., Salhausstrasse 21, 2501 Biel		
Véhicule homologué	1237X7S 401 640	Signes fixes dans code du type	1237K ..

Châssis				Moteur			
Nombre d'essieux	2	Nombre de roues	4	Marque	CHEVROLET	Type	V8-350 4bbl(X)
Direction	mécanique avec assistance hydraulique			Construction	V	Temps	4
Transmission	boîte automatique			Carburant	B	Position	avant
Nombre de vitesses	3	Entraînement	sur roues AR	Refrigidis.	eau	Nombre cylindr.	8
Frein de service	hydraulique, 2 circuits, à disques, avec assistance par dépression, sur toutes les roues, limiteur sur les roues AR			Alésage	101,60	Course	88,39
Frein auxiliaire	circuits 1 + 2 du frein de service			Cylindrée	5730	CV-impôt	29,20
Frein d'arrêt	mécanique, à expansion interne, sur les roues AR			Puissance en CV	210 SAE-net	à t/min	5200
Ralentisseur	-			Bruit	77	dB/A à t/min	3900 (3/4)
Contrôle 2 circ.	par différence de pression; lampe-témoin combinée			Silencieux	2 = 405x240x195 mm		
				Mesure des gaz	OCE annexe B, chiffres 3+4 = C+D		
				Déparasitage	-		

Carrosserie	limousine			Poids	avant	arrière	total
Nombre de portes	2	Indic. vit.	km/h	Poids à vide	810	850	1660
Ceintures sécurité	SAE-J-4c +)	Rétroviseur	intérieur + gauche	Charge utile	40	100	140
Cale	-	Attelage	-	Poids total	850	950	1800
Antivol	verrouillage de la direction			Garantie fabr.	GR 70 - 15	GR 70 - 15	1891
Nombre de places	2 av 2	contre	ar	Dimens. pneus	R / 1,5	R / 1,5	(Variantes voir remarques)
Dimensions	int.	ext.		Ply / bar	1190	1190	
Longueur		4704	Empattements	Charge pour V max	varie selon la marque, minimum 207 km/h		
Largeur		1753		Garantie poids remorqueable avec frein	1621		
Hauteur		1255	Voie av	Garantie poids remorqueable sans frein	454		
Porte à faux	lat.		Voies av	Garantie poids de l'ensemble	-		
	av	1076	Voies ar	Poids remorqueable testé	-		
	ar	1139	Braquage g	Vitesse maximale selon le constructeur	207 km/h		
Distance volant - vers l'avant du véhicule			d	Vitesse maximale testée	-		
			11400		10800		

Équipement	SEALED-BEAM GUIDE SAE H ...	
Feux de route	SEALED BEAM GUIDE SAE H ... (extérieurs)	
Feux de croisement	GUIDE IV SAE IP 73	
Feux de position	SAE IST 75 GUIDE IV	
Feux rouges	SAE IST 75 GUIDE IV	
Feux stop	SAE IST 75 GUIDE IV	
Climoteurs	av	GUIDE IV SAE IPT3, SAE AP2 3Y ar voir feux rouges
Catadioptres	av	+ AR SAE AP2 3Y ar SAE A-68 DOT
Feux de gabarit	av	ar SAE AP2 3Y
Feux complément.		
Eclairage plaque	1/ au centre en haut dans le pare-choocs	
Essuie-glace	2/ balais avec/sans lave-glace	
Avertisseurs	DELCO REMY A + C	
	ou d'autres modèles homologués	

Indications pour le permis de circulation			
Genre du véhicule	Voiture de tourisme		
Marque et type	C H E V R O L E T Corvette Stingray		
Homologation N°	CH	0336 08	
Carrosserie	limousine		
Places	total	2	avant 2
Poids à vide	1660	Carburant	B
Charge utile	-	CV-impôt	29,20
Poids total	1891	Cylindrée	5730

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Silencieux : le catalyseur dans son état original peut rester sur le véhicule.
- ** Mesure des gaz : conforme selon ECE-15, amendement 01; une vignette n'est pas exigée (LFEM No 36 957).
- + Ceintures de sécurité : position des sangles et accessibilité aux commandes contrôlées selon OCE, art. 23, al. 3bis.
- ++) Variante de pneus :

205 VR 15	charge	1040 (1,7)	V-max. dépasse	210 km/h	} voies inchangées
225/70 VR 15		1060 (1,7)		210 km/h	
235/70 VR 15		1140 (1,7)		210 km/h	

- §) Modifications par l'importateur:
- les ampoules orange des feux de position/clignoteurs AV sont remplacées par des blanches;
 - les feux de gabarit AV orange sont visibles depuis l'avant; doivent être débranchés;
 - les ampoules d'origine des feux rouges/stop/clignoteurs sont trop puissantes; doivent être remplacées par des 5/18 W; la puissance exigée des ampoules doit être marquée de manière indélébile et bien visible;
 - les catadioptres d'origine non étanches; il en est monté 2 complémentaires SAE A-68 DOT;
 - les arêtes des phares doivent être recouvertes d'un profil caoutchouc;
 - le dispositif antiviol acoustique monté d'origine doit être enlevé.

A noter dans le permis de circulation:
 (102) - Charge utile de la galerie, max. 25 kg.

(1) Lieu et date de l'homologation
 Studen, 25.10.76